

# Conseil Municipal

## Mercredi 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 22 septembre 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

### Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain

**EXCUSES** : MME MAES Françoise par pouvoir à M. FONTAINE Jean-Paul, M. DANCOINE Thierry par pouvoir à M. PIESSET Arnaud, MME DUJARDIN Gilberte par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, M. PIOTROWSKI Georges par pouvoir à M. JENDRASZEK Michel, MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René;

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

**Secrétaire de séance** : KOSMALSKI Emilie

### **OBJET : 2022-4-08**

#### **ECHELONNEMENT DU PAIEMENT DE MONSIEUR DAVID ADAMCZEWSKI**

**Monsieur le Maire** expose à l'assemblée que par arrêt correctionnel rendu par la 6<sup>ème</sup> chambre des appels correctionnels de la Cour d'Appel de DOUAI en date du 4 juillet 2022, Monsieur David ADAMCZEWSKI a été condamné sur le plan civil à payer à la commune de LALLAING la somme de 1.078,40 euros outre une indemnité complémentaire de procédure de 2.400,00 euros sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

La Cour d'Appel a, par ailleurs, confirmé sa condamnation en date du 6 avril 2021 (jugement du Tribunal Correctionnel de DOUAI) pour abus de confiance au préjudice de la Commune et notamment sa condamnation à payer la somme de 3.600,00 euros en application de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Les sommes dues par Monsieur David ADAMCZEWSKI à la commune de LALLAING sont donc les suivantes :

- dommages et intérêts : 1.078,40 euros
- article 475-1 de première instance : 3.600,00 euros
- timbre de plaidoirie de première instance : 13,00 euros
- article 475-1 d'appel : 2.400,00 euros
- timbre de plaidoirie en appel : 13,00 euros

**TOTAL : 7.104,40 euros**

Monsieur David ADAMCZEWSKI a proposé un échelonnement de paiement à hauteur de 100,00 euros par mois.

Il appartient au Conseil municipal d'accepter ou de refuser cette proposition d'échelonnement.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,***

**REFUSE** cette proposition d'échelonnement du paiement à hauteur de 100,00 euros par mois

**DECIDE** de fixer le montant du remboursement à hauteur de 710,44 € / mois.

**Résultats de vote :**

**Nombre de suffrages exprimés : 27**

**Pour : 23 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise est un vote par pouvoir de FONTAINE Jean-Paul, M. DANCOINE Thierry est un vote par pouvoir de PIESSSET Arnaud, MME MARTIN Christelle, M. PIESSSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges est un vote par pouvoir de JENDRASZEK Michel, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie

**Contre : 4 voix** M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.  
Le Maire,

**M. Fontaine Jean-Paul**